



HAL
open science

Les bains du Palais de Trajan

Pauline Piraud-Fournet

► **To cite this version:**

| Pauline Piraud-Fournet. Les bains du Palais de Trajan. 2007. halshs-00305272

HAL Id: halshs-00305272

<https://shs.hal.science/halshs-00305272v1>

Preprint submitted on 23 Jul 2008

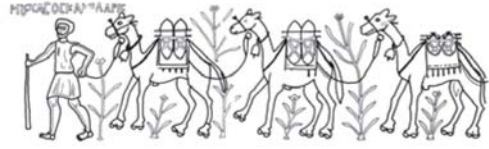
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



βαλανεῖα
THERMAE
حمامات

www.balnéorient.mom.fr



Mission Archéologique Française en Syrie du Sud

Site / édifice : Bains du Palais de Trajan, BOSRA - **بُصْرَى** -BOSTRA
(Syrie - Mohafazat de Deraa)

Objet : Nettoyages et relevés architecturaux sur des bains associés à une grande demeure
Responsable : P. Piraud-Fournet – IFPO Damas

RAPPORT DE FIN DE MISSION — objectifs, résultats et perspectives

- Participants¹ :**
- Pauline PIRAUD-FOURNET, *architecte et archéologue IFPO*
 - Diane-Selma PENRAD, *stagiaire, étudiante en première année d'archéologie à l'université Paris I - Sorbonne*
 - 3 à 10 ouvriers bosriotes
- Dates et financement :** 17 jours de travail sur le terrain - du 15 septembre au 1^{er} octobre 2007 -¹. Coût total de l'opération - correspond au salaire des ouvriers -: 65.350 livres syriennes partagées entre le programme ANR Balnéorient¹ - 31.950 L.S.- et la MAFSS¹ - 33.400 L.S.-

Présentation et intentions

Depuis plusieurs années, la mission archéologique française en Syrie du Sud – MAFSS - cherche à préciser, de façon générale, l'histoire du Quartier Est de Bosra qui se distingue par l'orientation de ses monuments - arc nabatéen, grande église à plan centré- des autres quartiers de la ville². C'est donc dans ce programme que s'inscrit l'étude du Palais de Trajan, grande demeure urbaine dont la place et le rôle restent à définir (*pl. I, plan du Quartier Est*). Cette demeure d'allure palatiale a fait l'objet d'un relevé en septembre 1997 et en septembre 1999 dans le cadre de la

¹ Je remercie la DGAM de Damas et de Bosra pour leur concours, ainsi que P.-M. Blanc, J.-C. Bessac, Ch. Bouchaud, Fr. Renel, H. Morel, C. Montel, D. Gazagne et D. Genequand pour leur participation - lecture du matériel céramique, du travail de la pierre, prise de niveaux etc -.

² DENTZER-FEYDY J., VALLERIN M., FOURNET TH., MUKDAD R. ET A., 2007, *Bosra, au porte de l'Arabie*, Beyrouth

MAFSS. Entre autres particularités - salle de réception triconque à l'étage, péristyle et salle à alcôve au rez-de-chaussée - elle présentait, affleurant à la surface de la route moderne qui longe le monument à l'Ouest, des aménagements aisément interprétables comme appartenant à des bains³. Apparaissaient en effet des parois et un départ de voûte en briques, ainsi que deux saignées verticales taillées dans le parement en basalte du mur le plus au Nord qui correspondent aux cheminées d'évacuation de la fumée résultant du chauffage du sol par hypocaustes. Les propriétés de la brique cuite expliquent son utilisation systématique dans les édifices thermaux : bonne résistance au contact de l'eau, du feu et de la chaleur, bonne inertie thermique, conservant tant le froid que le chaud.

Ces bains occupent l'angle sud-ouest du Palais de Trajan, dont la construction est actuellement située entre le IV^e et le VI^e siècle après J.-C. Le corps de bâtiment occidental est très mal connu car il était encore largement enterré lors de la dernière campagne de relevé en 1999. Il nous semblait intéressant, pour plusieurs raisons, de dégager ce petit ensemble thermal, d'identifier la fonction des différentes salles, la répartition salles d'usage et pièces de service, de comprendre son mode de fonctionnement. L'étude du matériel enfin permettrait de cerner l'époque d'édification et d'abandon de ces bains. De façon plus générale, nous espérons ainsi :

1- Renseigner et enrichir l'analyse du Palais de Trajan car il s'agit des premiers sondages archéologiques réalisés sur ce bâtiment. Découvrir la limite occidentale des bains en particulier et du palais de Trajan en général, définir leur rapport avec l'espace urbain environnant.

2- Apporter un nouvel exemple, au sein d'un corpus encore peu fourni, d'un petit ensemble thermal lié à de l'habitat urbain d'époque byzantine en Syrie. Cette période de transition entre bain à l'antique et hammam est encore trop méconnue et justifie particulièrement l'intégration de l'étude de ces bains au corpus des bains recensés au Proche-Orient par le programme Balnéorient.

I. Développement de la fouille, dégagements et nettoyages

Entre les missions de relevés des années 1997-1999 et la fouille de 2007, la Direction Générale des Antiquités de Bosra a entrepris d'importants dégagements dans la cour du palais de Trajan et en avant de la façade située à l'Ouest. Ainsi la petite pièce 2 (*pl. II, plan des bains*), la plus

³ PIRAUD-FOURNET P., 2003 : « Le « Palais de Trajan » à Bosra. Présentation et hypothèses d'identification ». *SYRIA*, 80, Beyrouth, p.5-40

au Nord, appartenant aux thermes a été vidée des terres de remblai qui la comblaient. Les salles 3 et 4 qui étaient à peine visibles dans les années 1990, ont été dégagées sur un bon mètre de profondeur et servent de poubelle pour le quartier, au moins depuis cette époque. Le dégagement de la salle 1 n'a pas évolué depuis. On pouvait voir dans le mur ouest de la salle 3 un passage donnant vraisemblablement accès à d'autres pièces appartenant aux bains. C'est donc dans cette direction que nous avons décidé d'étendre les dégagements (*pl.III, photo 1*).

Deux sondages ont été menés en parallèle :

- **B(osra) T(rajan). A** se développe sur une surface équivalente à la largeur des pièces 3 et 4 soit 6,20 m et sur une longueur de 5,60 m vers l'ouest, à partir du mur le plus à l'Ouest visible jusqu'alors et percé du passage susmentionné. Il a une emprise importante sur une voie de circulation essentiellement piétonne et c'est ce qui a limité son extension vers l'Ouest.

- **BT. B** est contenu dans les limites visibles des salles 1, 3 et 4, soit une surface maximum de 6,30 m sur 8,40 m.

Nettoyages

Ils concernent essentiellement le sondage BT. B. Presque un tiers du temps de travail (du 15 au 23 sept.) a été consacré à vider les salles 1, 3 et 4 des débris qui les encombraient par accumulation, de sacs en plastique remplis d'ordures jetés en vrac (*pl. III, photo 2*). Fréquemment, le feu avait du être mis à ces tas d'ordures et plus nous descendions, plus ces poubelles étaient prises dans des couches de terre et coincées sous les éboulements du mur M1. On peut en déduire que la destruction d'une grande partie de ce mur est récente. Environ 15 m³ de débris ont ainsi été évacués avant que nous n'atteignons des niveaux d'unités stratigraphiques réellement historiques (*pl. IV, photo 3*). Vraisemblablement, ces pièces avaient été vidées sur une certaine profondeur à plusieurs reprises puisque la quantité, importante pourtant, de blocs découverts dans ces remblais ne suffirait pas à combler les lacunes -murs et couverture- de ces salles. La salle 1 a été en bonne partie vidée des remblais de terre et petites pierres, dépourvue de matériel céramique. Ce remblai paraît récent, il semble que toute la partie orientale de l'édifice a déjà subi des dégagements.

Fouille

Dans le sondage BT. A, 13 unités stratigraphiques ont été fouillées. La fouille s'est développée sur toute la surface du sondage au début, pour se concentrer les derniers jours sur deux zones très ponctuelles. Dans le sondage BT. B, 12 unités stratigraphiques ont pu être repérées et isolées. Dans aucun de ces deux sondages nous n'avons encore atteint un niveau de sol vierge ou de rocher.

Toutes ces unités stratigraphiques ont présenté du matériel, varié et abondant dans la plupart des cas : tessons de céramique, os, verre, objets métalliques, pièces de monnaie. Plusieurs d'entre elles ont présenté des terres de nature charbonneuse propres à subir des analyses archéo-botaniques et sont en cours d'étude par C. Bouchaud⁴. Le matériel céramique n'a pas encore fait l'objet d'une étude, mais P.-M. Blanc⁵ a pu ponctuellement affecter, par une rapide observation du matériel sur le chantier, une datation approximative et prudente pour certains lots significatifs.

BT. B : Sous les strates qui assurent, par leur contenu et leur organisation, l'usage en tant que poubelle qui est fait des ruines pendant plusieurs décennies, la première US repérée témoigne vraisemblablement d'une utilisation de ces constructions à l'époque médiévale. L'étude du matériel, s'il semble homogène, permettra de valider cette hypothèse. La fouille des rares unités stratigraphiques subsistantes sous celle-ci qui fait tampon entre l'état « poubelle » et des états historiques a mis en évidence une réoccupation de l'édifice, avec la pose d'un dallage dans la salle 3 puis l'aménagement d'un arc destiné à porter la couverture d'une grande pièce résultant de la réunion des pièces 3 et 4, à une époque que l'on situe à première vue entre l'époque abbasside et l'époque ayyoubide - IX^e – XII^e s. -. Là encore, l'étude du matériel permettra de préciser la date de ces aménagements. L'usage qu'il est alors fait de cette partie de l'édifice n'est pas encore identifié.

La découverte le long du mur M3 de la canalisation d'évacuation des eaux usagées, comblée par un remblai riche de matériel céramique tout à fait homogène, nous permet d'estimer l'abandon de l'édifice en tant que thermes à l'époque omeyyade, dans le courant du VIII^e s ap. J.-C.

BT. A : Nous sommes descendus d'environ un mètre sous la surface générale du sondage dans une couche très homogène de remblai de terre et pierraille avant d'atteindre un niveau réel de destruction avec blocs de parement en position de chute. Nous avons ensuite entamé le démontage de cette US d'abandon ou de destruction et dégagé le sommet des structures qu'elle comblait. Considérant que le temps qui nous était imparti ne suffirait pas à dégager ces structures de façon scientifique nous avons concentré nos efforts sur un secteur plus restreint, contenu dans une salle à abside de dimensions réduites située dans l'angle sud-ouest du sondage BT. A. Le but était d'atteindre un sol d'utilisation dans l'espoir de pouvoir dater la dernière occupation de l'édifice. Les aménagements que nous avons découverts se sont avérés très bouleversés : une structure semble avoir été arrachée, en témoigne l'énorme lacune dans l'enduit de l'abside, l'absence manifeste de sol, très probablement détruit. L'avant dernière US fouillée correspond à la destruction de cette partie de l'édifice. Nous avons trouvé des fragments de briques et de tuyau et un élément de décor rescapé de pillage sans doute : une plaque

⁴ Doctorante Paris I – CNRS Nanterre

⁵ Archéologue CNRS – IFPO Damas

de marbre présentant un décor en relief, un fleuron surmonté d'une croix (*pl. VIII, photo 18 et IX*). La dernière US fouillée est constituée d'une terre très homogène, sombre, contenant énormément d'inclusions charbonneuses. Elle a livré beaucoup de matériel non encore étudié qui devrait dater le dernier usage qui a été fait des bains.

Travaux de consolidation

Un ouvrier maçon a consacré une journée de travail à la mise en place d'un étau constitué d'un empilement de plusieurs blocs de basalte découverts dans les US de destruction et d'abandon. Nous avons pensé poser un étau en bois, poteau ou croix de Saint-André - poutre, mais il a finalement paru plus économique de réutiliser les blocs de basalte présents sur le site. Cet étau supporte, au niveau de la cassure, deux dalles de basalte brisées en leur milieu qui couvrent le passage allant de la salle 3 aux salles en cours de dégagement plus à l'Ouest. Cette installation était indispensable puisqu'une circulation au dessus des linteaux était nécessaire à la fouille et à l'évacuation des déblais (*pl. IV, photo 4*). De même, le nettoyage et le relevé dans l'épaisseur du passage devaient pouvoir être réalisés en toute sécurité.

Relevé

Un relevé a été réalisé au fur et à mesure des dégagements et de la fouille, en particulier pour les parties qui ont dû être démontées car elles menaçaient ou entravaient la fouille des niveaux inférieurs. Dans plusieurs cas, les démontages - murs tardifs fondés sur le sommet de murs plus anciens - n'ont été précédés que de croquis, photos et prises de niveaux. Néanmoins, l'essentiel du relevé, a été réalisé à l'échelle et au 1/25^{ème}, après la fouille. Il se recale par rapport aux éléments relevés précédemment grâce à quelques points topographiques marqués par un point vert en 1996, encore visibles aujourd'hui. Toutes les structures mises au jour dans le sondage BT. A, enterrées en 1996, ont été triangulées à partir de deux points topographiques situés dans le sondage BT. B.

Les altitudes mentionnées ont été prises par rapport à un point topographique appartenant au relevé topographique fait du bâtiment en 1996. Il correspond globalement à l'altitude de la ruelle en terre qui longe nos sondages.

II. Description de l'édifice

On distingue plusieurs états d'aménagement des bains qui eux-mêmes sont postérieurs à l'édification du corps de bâtiment sud du palais de Trajan. Ce petit ensemble thermal présente deux parties distinctes : l'une à l'Est essentiellement construite en pierre – salles 1, 2, 3, 4 et 8 -, l'autre à l'Ouest essentiellement construite en maçonnerie de briques et mortier – salles 5, 6 et 7.

Sondage BT. B.

Le sondage BT. B à l'Est présente quatre pièces :

Entre le mur M1 présentant un double parement et une surface non ravalée grossièrement équarrie et le mur le plus à l'Ouest du palais de Trajan M11, a été aménagée, sur toute la largeur de la salle 1, une citerne (*pl. IV, photo 5*). Cette citerne mesure 5,40 m x 1,85 m, dimensions intérieures du parement de terre cuite qui l'isole parfaitement. Un rang de corbeaux jointifs placés en hauteur devait supporter les dalles de la couverture de cette citerne. L'installation de parois en brique de ce type est tout à fait propre à la construction des citernes et il est intéressant de souligner qu'en l'occurrence l'on n'a pas utilisé des briques, mais des tuiles⁶. Ces tuiles proviennent vraisemblablement d'un édifice abandonné et détruit à cette époque et situé à proximité. Elles présentent la particularité d'être longues - environ 0,56 m de long x environ 0,40 m de large - et d'être fabriquées dans des pâtes différentes. Son parement nord condamne une porte qui nous autorise à penser que cette citerne a été aménagée dans une pièce plus ancienne. On pouvait accéder à l'intérieur de la citerne, pour la nettoyer et éventuellement puiser de l'eau, par l'étage, depuis l'étroit passage ou regard, situé dans l'angle sud-est. Une sorte d'escalier pas-à-pas y est aménagé, en brique, lui aussi. L'angle sud-ouest présente une cavité et le départ de la canalisation qui alimentait en eau différents aménagements des bains. Une sorte de console filante en mortier contre la paroi occidentale de la citerne supportait sans doute une canalisation en céramique. Une autre canalisation visible au ras du sol, dans la paroi sud, constitue vraisemblablement une bouche d'évacuation. La petite salle en hémicycle, située à l'Est de la citerne présente, elle aussi, à la base du mur une canalisation. Il est évident qu'elle provient de la citerne - sans doute sous le massif aménagé tardivement au Sud - et alimentait en eau cette petite pièce, cuisine ou bien latrine.

Mais c'est de l'autre côté de cette citerne, à l'Ouest, que se développent les bains. La pièce 2 carrée, d'une surface de 6,5 m², peut être interprétée comme entrée, vestibule offrant accès depuis la cage d'escalier de la maison à la salle 3 des bains et à une autre salle située à l'Ouest. Les montants

⁶ Les bains construits par l'évêque Placcus à Jerash présente un phénomène similaire : des tuiles d'environ 55 x 42 cm sont utilisées dans les hypocaustes de la salle B 36. V. le rapport de mission Balnéorient de Th. Lepaon 2007

d'une porte - bouchée aujourd'hui - apparaissent en effet dans le mur occidental. Les murs de la salle 2 sont construits de blocs de basalte à double parement, non enduits.

Une porte d'un mètre de large donne accès à la pièce 3 (*pl. VI, photo 11*), large d'1,62 m sur 3,45 m. Le mur M4 qui sépare les pièces 2 et 3, construit en pierre de taille à double parement se prolonge vers l'Ouest, on le suit jusqu'à l'extrémité du sondage BT. A. Il se distingue par les trois saignées taillées dans la façade sud, larges de 0,20 m et profondes de 0,10 m. Elles permettaient d'évacuer par le haut la fumée provenant des hypocaustes, tout en chauffant les murs des pièces qu'elles traversaient. La construction de ce mur appartient à un état ancien des bains. La salle 3 présente à l'ouest, dans la partie la plus dégagée, un sol dallé, enduit et un placage en pierre au moins à la base des murs. Une niche de 0,30 m de profondeur et 0,80 m de large est ménagée dans la dernière assise visible du mur refend M2. La fonction de cette niche, dont il ne reste plus que la première assise, n'est pas définie. Située à proximité directe de la citerne 4, elle aurait pu abriter une vasque alimentée par une canalisation qui aurait traversé le mur M 1. La fouille de cette salle n'est pas terminée. Néanmoins, il apparaît que dans le dernier état d'occupation des bains, les cheminées d'évacuation d'air chaud étaient bouchées et donc que cette salle 3 n'était pas chauffée et que les hypocaustes d'un état plus ancien ont été démontés.

Celle-ci donne accès au Sud à la salle 4 (*pl. V, photo 6*) présentant sur son côté ouest une profonde niche en forme de fer à cheval qui, d'après P.-M. Blanc, rappelle la niche aménagée à l'époque omeyyade dans les thermes du Sud de Bosra. Le sol est dallé et enduit, de la même façon que dans la salle 3. Cette petite salle carrée est entourée sur ses trois côtés nord, est et sud d'une banquette haute d'environ 0,40 m construite d'assises de briques carrées, scellées au mortier et recouvertes sur leur surface sommitale et latérale d'un fin parement en marbre encore en partie conservé. Il s'agit vraisemblablement d'une salle d'eau et de lavage par affusion. La profonde niche (*pl. V, photo 7*) nous apparaît aujourd'hui dans son dernier état, close par un muret et il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une sorte de baignoire-sabot agrémentée d'une petite banquette. On observe deux arrivées d'eau : L'une en céramique, placée au milieu de la niche et à mi-hauteur, permettait de remplir la baignoire. L'autre en plomb, située dans la partie basse, semble condamnée par le parement intérieur en plaques de pierre de cette baignoire. Sans doute témoigne t-elle d'un état plus ancien, où cette baignoire n'était qu'une niche accueillant une vasque - en pierre ? -. L'arrivée d'eau en céramique était alimentée par une canalisation qui traverse le parement de petits moellons aménagé le long du mur M10 et la baignoire se vidait par une bouche d'évacuation ménagée au Sud de la petite banquette intérieure (*pl. V, photo 8*). Une longue saignée horizontale a donc été ménagée dans la première assise de pierre - visible - à 1,50 m du sol (*pl. V, photo 6*) et contenait une canalisation en céramique dont les éléments ont été récupérés. Il a fallu pour ce faire, démonter les assises de briques et de mortier qui la recouvrait et qui constitue, encore aujourd'hui, le massif qui s'appuie sur ce mur en partie basse. Cette canalisation traverse aussi le massif M1 et prend sa source dans la citerne 1, à l'Ouest.

Le sol de cette petite salle a une pente très marquée du Sud vers le Nord, vers le regard d'une canalisation courant sous le dallage et qu'une lacune dans le sol a révélée (*pl. V, photo 9*). Il s'agit vraisemblablement de la bouche d'évacuation des eaux usées, profond de 0,42 m et large de 0,27 m. C'est dans ce regard, qui a probablement perdu sa couverture à l'époque où l'on a entrepris de récupérer le dallage de pierre, que l'on a trouvé un lot de céramique homogène daté, à première vue, de l'époque omeyyade tardive.

Les salles 3 et 4 sont séparées l'une de l'autre par le mur M2. Il était percé dans sa moitié occidentale par une baie couverte d'un arc qui offrait un passage de 1,30 m. Son seuil était surélevé d'une quinzaine de centimètres comme en témoigne le nez de marche en marbre encore en place, et le passage aurait pu être fermé par une porte et un cadre en bois. Le mur M2 a été arasé lorsque l'on a voulu réunir ces deux petites pièces pour n'en faire qu'une. Cet événement est contemporain de l'installation, au Nord contre la saignée la plus à l'Est du mur M4 et au Sud contre le parement de brique et de moellons qui isolent le mur M10, d'un arc long de 3 m dont nous avons retrouvé les départs (*pl. VI, photo 10 et 11*). Il n'est pas placé de façon centrale car il aurait obstrué le passage depuis la salle 2, mais la portée entre les murs M1 et M3 était trop importante (2,80 m) pour l'on puisse faire l'économie de cette installation. L'arasement du mur M2 et l'aménagement de ce nouvel arc sont stratigraphiquement postérieurs à l'aménagement dans la salle 3 d'un dallage, constitué de blocs de remploi, de pose et de facture grossière. Une étude du matériel trouvée dans ces US – installation de ce dallage et aménagement de cet arc- permettra de dater ces événements.

Sondage BT. A.

L'extrémité ouest de la salle 3 débouche sur une nouvelle salle **5**, dégagée au cours de la fouille de BT. A. Dans les limites de ce sondage, seule la salle 5 terminée par une abside au Sud, présente un plan complet (*pl. VII, photo 12*). On y entre depuis la salle 3 par un passage qui a subi des remaniements. Dans le massif M3, on repère une feuillure qui laisse à penser que dans un premier état une porte devait pouvoir isoler ces deux salles, sans doute pour éviter les déperditions thermiques. On a ensuite retiré cet ouvrant et l'on a monté deux massifs au Nord et au Sud de façon à réduire considérablement l'ouverture de ce passage. De 1,70 m de large, il passe dans un premier temps à 1,10 m, puis au terme d'un second rétrécissement à 0,80 m. La fragilité et la médiocrité des derniers linteaux utilisés nous autorisent à penser que cet aménagement s'est fait à une époque relativement tardive, où l'on ne produisait plus de blocs de taille mais où l'on remployait le tout venant ; ils n'auraient pu, en tout cas, couvrir une plus grande portée et sont d'ailleurs presque tous brisés en leur milieu.

La salle 5 de forme allongée et légèrement trapézoïdale, 4,15 m sur 2 m dans sa partie la plus large, se termine au Sud par une abside de 1,70 m de large. Les parois de cette salle sont entièrement

bâties de briques et de mortier, recouvertes sur toute leur surface de plusieurs strates d'un enduit de couleur blanc jaunâtre. A l'Est et au Nord, ces parois chemisent les murs de pierres à double parement M3 et M4. L'enduit est assez bien conservé sur les parois de cette salle, néanmoins deux lacunes révèlent des aménagements particuliers. Directement au Sud du passage venant de la salle 2, la maçonnerie du mur M3 a été démontée, après l'abandon des bains, mais avant sa destruction, révélant des tubulures de céramiques, cheminées d'air chaud, qui ont alors été récupérées. Au Nord-Ouest de la pièce, la destruction de l'enduit, sans doute au moment de l'écroulement des parties supérieures en pierre de taille et de la destruction du bâtiment, révèle une série de cinq tubulures mitoyennes, qui constituèrent autrefois une paroi chauffante. Elles semblent être conservées encore sur une certaine élévation. Nous avons interrompu la fouille au moins 1 m avant le sol présumé. Cette paroi chauffante (*pl. VII, photo 13*) existe sur une longueur de 0,80 m et l'enduit qui masque les tubulures se retourne dans la limite de fouille au Nord. Nous sommes donc assurés que la pièce se termine à l'endroit de la berme et que cette paroi est enduite elle aussi. Il n'est pas impossible que la paroi de tubulures se retourne et existe derrière cet enduit.

L'abside, dans sa partie haute, présente une baie qui faisait communiquer la salle 5 avec l'espace 8 (*pl. VII, photo 12*). Il s'agit peut-être d'un espace de service entre M3 le massif qui abrite la niche de la salle 3 et le mur construit en basalte de l'abside 7. Le mur M6 est construit, après l'abandon des bains, au dessus de cet espace 8. Espace de service, salle de chauffe génératrice de vapeur qui se serait diffusée par la baie dans la salle 5 ? la suite de la fouille nous permettra sans doute d'identifier son rôle dans le fonctionnement des bains.

La salle 6 est séparée de la salle 5 par un mur percé d'une petite baie couverte d'un arc. Cette baie est large de 0,46 m, les deux départs d'arc sont visibles, mais la base est encore enterrée dans les remblais non fouillés. Le mur qui sépare les deux pièces semble ajouté : il n'est pas lié par l'agencement des briques au mur M4 au Nord et au massif M7 au Sud. La baie semble trop étroite pour faire office de passage, dans l'état actuel du dégagement de cette zone, nous ne sommes pas en mesure de préciser de quelle façon se faisait le passage de la salle 5 à la salle 6, ni la fonction de cette étroite baie.

Dans la salle 6, semble s'ouvrir une abside 7 (*pl. VII, photo 12 et 15*). Prise dans les limites de notre sondage, elles paraissent pour l'instant séparée par un épais massif de briques M7. La salle à abside sud 7 est placée de façon perpendiculaire à la salle à abside 5. On ne sait pas sous quelle forme se développe la salle qui précède l'abside 7 à l'Ouest. Des réaménagements y sont attestés puisqu'un tambour intégrant le chapiteau d'une colonne d'un ordre indéterminé a été déplacé de quelques centimètres et posé, debout, sur une sorte de fondation de petits moellons remployés et de fragments de meule en basalte. Cette salle n'a été que partiellement fouillée et les aménagements qu'elle présente sont encore difficiles à interpréter. La limite de fouille à l'Ouest laisse voir un massif de brique. L'abside présente divers aménagements (*pl. VIII, photo 16*) : à la hauteur de ce qui a du être le sol

d'occupation et d'utilisation de cette pièce, on trouve un pilastre et sa base en relief dans l'enduit appuyé contre le mur enduit sud et peut-être un autre contre le mur nord. L'enduit des parois de l'abside présente une importante lacune et le sol d'occupation a très probablement disparu. Il est tout à fait probable qu'un élément mobilier, scellé au mortier, posé autrefois sur un massif, encore visible dans l'abside, présentant un arc de cercle et une arête centrale en brique, a été arraché à cet endroit. Il portait peut-être un décor puisque c'est dans une couche de destruction, éventuellement consécutive, que l'on a trouvé de nombreux fragments de briques (*pl. VIII, photo 17*) et une plaque en pierre de forme trapézoïdale décorée d'un motif floral surmonté d'une petite croix (*pl. VIII, photo 18, pl. IX*). Sous cet élément mobilier se trouvait un aménagement d'hypocauste, non pas fait de pilettes de briques, mais de massifs de briques (*pl. VIII, photo 16*) disposés l'un en arc de cercle l'autre en une arête étroite et centrale. La partie dégagée présente actuellement deux cavités. Elles étaient comblées par une terre dense, très sombre et charbonneuse, contenant du matériel. Il est très probable que cette terre ait comblé ces fosses avant l'enlèvement de l'objet mobilier qui le surmontait.

Conclusion

La fouille de ce petit ensemble thermal a révélé un plan original laissant apparaître au moins deux principaux états de bains, de nombreux remaniements et un état encore plus ancien vraisemblablement sans fonction balnéaire. Les vestiges qui témoignent d'un état ancien des bains sont rares : trois saignées verticales dans le mur M4 qui ont pu appartenir à une seule salle ou à deux salles mitoyennes, et plusieurs pilettes d'hypocaustes de section circulaire remployées dans les maçonneries. La chronologie relative de l'aménagement des salles 2 et 3 en particulier, de ces reprises nombreuses et complexes peut être affinée et fera l'objet d'une étude plus approfondie.

La construction des nouveaux bains se distingue de l'état plus ancien par ces parois en briques liées au mortier (parfois plus de 0,60 m d'épaisseur) couvertes d'un enduit qui s'appuient sur les murs en basalte à double parement dans les salles chauffées, et qui intègrent les cheminées d'évacuation de la fumée. A une époque où ces bains n'étaient plus utilisés, mais pas encore détruits, on est venu casser ces maçonneries pour récupérer, dans les saignées en pierre du premier état, les tubulures en céramique que l'on ne savait sans doute plus produire. On peut observer ce phénomène dans les salles 5 et 6. On distingue les salles froides dans le sondage BT. B et les salles chaudes dans le sondage BT. A. La salle 1 est occupée par une citerne, la salle 2 constitue une entrée-sas, la salle 3 un vestiaire, la salle 4 une salle d'eau avec niche-baignoire, ces deux dernières indirectement chauffées par leur proximité avec la salle 5. Celle-ci, avec sa paroi chauffante et ses probables hypocaustes, constitue l'une des salles chaudes des bains. La fonction de la salle 6, séparée de la 5 par un mur percé d'une baie étroite n'est pas encore connue, mais elle donne accès à l'abside 7 qui semble être, elle aussi, une

salle d'eau, chauffée par le sol et qui présente les marques d'un relatif raffinement - plaque de pierre décorée, pilastres et niche en plâtre, une colonnette en basalte -. De façon générale, la fouille de ces bains a livré, en vrac dans les couche de destruction et de remblai, de nombreuses tesselles de formes et de couleurs variées. La salle 8 constitue probablement une salle de service où aurait pu se faire l'entretien du réseau de canalisation en céramique reliant la citerne 1 aux pièces recevant de l'eau (pièces 4, 5, 7) et un accès aux foyers liés aux hypocaustes.

L'usage de différents matériaux de construction pour les murs implique différents modes de couverture. Les corbeaux en basalte qui couronnent le sommet de la citerne 1 assurent une couverture de longues dalles de pierre jointives sur le modèle de la quasi-totalité des couvertures de la maison. Il en est de même pour la pièce d'entrée 2. La petite salle d'eau 4, présente, aujourd'hui encore, le départ de la voûte (*pl. VIII, photo 19*) qui couvrait son espace de forme carrée, portée au sud par le mur de moellons appuyé contre le mur M10 et au nord par le mur M2 arasé et ménagé d'un passage couvert d'un arc. La présence de briques prises dans du mortier dans des couches assez élevées de poubelle signifie la ruine récente de ce parement de moellons et d'une partie de la voûte qui couvrait la salle 4. Quel type de couverture restituer pour le petit vestibule 3 ? La fouille ne semble pas avoir révélé à cet endroit d'agglomérats de briques et de mortier en position de chute comme ce fût le cas dans la salle 3 et dans la salle 7, ainsi peut-être faut-il restituer pour cet espace une couverture de dalles jointives portées par les murs M4 et M2. Comme nous l'avons dit, à l'époque médiévale -abbasside-mamelouke-, le mur à niche M2 qui sépare la salle 2 et la salle 3 a été arasé. Ces deux salles sont devenues une seule et même grande salle et l'aménagement d'un nouvel arc, orienté nord-sud lui a assuré une couverture de dalles de basalte jointives, portée par l'arc et les murs M3 et M1. Les vestiges d'aménagements –murs, portes fenêtres- et les murs à double parement de basalte M1 et M11 qui assurent une bonne descente des charges attestent de la présence d'un étage au dessus de la citerne. Cet étage s'est très certainement poursuivit vers l'ouest, mais il est possible qu'il ait été sacrifié lors de la transformation des salles du rez-de-chaussée en bain et en faveur d'un éventuel éclairage zénithal. Dans les salles chauffées 5, 6 et 7, on ne peut raisonnablement pas penser que les murs de maçonnerie de briques aient pu supporter une couverture de dalles de basalte. De plus, la fouille a, ici, révélé une grande quantité de briques prises dans du mortier et c'est sans doute une couverture de voûte pour les salles et de cul-de-four en brique et mortier pour les absides qu'il faut imaginer. L'épaisseur des maçonneries construites d'un seul tenant ou venant doubler les murs de basalte réduisait ainsi la largeur et la portée des voûtes, permettait l'aménagement d'un nouveau système de chauffage et d'évacuation de l'air chaud et assurait une meilleure isolation et conservation de la chaleur.

Nous pensons découvrir, en quelques nettoyages, les limites vers l'ouest d'une installation de petits bains privés, et de fait, celles du Palais de Trajan, grande demeure urbaine à vocation civile ou religieuse. Au terme de cette première mission de quinze jours, la fouille de ces bains a révélé des aménagements originaux en bon état de conservation mais d'une superficie plus importante qu'il n'y paraissait au premier abord. De même, les remaniements, les restructurations dont témoigne l'architecture de ces bains semblent appartenir à cette période charnière – époque byzantine et omayyade - où le bain romain devient hammam. De nombreuses questions restent posées : quelles sont les limites sud, nord et ouest des bains ? Quelle est la nature de leurs abords ? Rue, cour, bâtiment ? La porte dans la cage d'escalier du Palais de Trajan était-elle la seule qui desservait les bains ?

Des dégagements plus approfondis en extension nous aideraient à répondre à ces questions. Une fouille en profondeur dans ces pièces et dans leurs soubassements –hypocaustes- nous permettrait de dater les différents états de destruction, d'occupation et de construction des aménagements qu'ils présentent. Il conviendrait donc de poursuivre et de terminer le travail de dégagement, de relevé et d'identification entamé cet automne par de nouveaux sondages l'an prochain. Une étude plus approfondie permettrait de montrer de quelle façon ce petit ensemble thermal privé ou semi-public se distingue dans son plan des aménagements d'époque tardive des grands thermes du Sud ou du centre de la ville. La salle de réception triconque, rare en Orient, qui occupe le corps de bâtiment sud du Palais de Trajan donne à cette maison un caractère palatial et sa proximité avec une grande église à plan centré, peut-être cathédrale, pourrait en faire le palais épiscopal de la ville et faire de ces bains les bains de l'évêque et de son entourage⁷. Il importe d'enrichir d'un nouvel exemple le maigre corpus des bains de résidence d'époque byzantine et omeyyade en Syrie du sud et d'intégrer cette étude à celle plus générale des bains associés à l'habitat au Proche-Orient romain, byzantin et omayyade.

⁷ PIRAUD-FOURNET P., « Le palais de Trajan, un éventuel palais épiscopal à Bosra ». Communication lors de la table ronde *Cultures du Hauran, déterminisme géographique et communautés humaines*, 8 au 10 octobre 2007 à Damas. Publication en cours